

Séance du **14 mars 2024**

Présidence : **Mme Sabrina Berrocal**, présidente

Demande d'un crédit de CHF 572'000.— pour financer la démarche participative, l'aménagement temporaire et l'organisation de mandats d'études parallèles pour le réaménagement de la place Robin (2024/P02)

Rapport : M. Jérémie André

LE CONSEIL COMMUNAL DE VEVEY

- VU le préavis N° 02/2024, du 15 janvier 2024, concernant la demande de crédit pour financer la démarche participative, l'aménagement temporaire et l'organisation de mandats d'études parallèles pour le réaménagement de la place Robin,
- VU le rapport de la commission chargée d'étudier cet objet, qui a été porté à l'ordre du jour,

d é c i d e

1. d'accorder à cet effet à la Municipalité un crédit de CHF 572'000.— pour la démarche participative, l'aménagement temporaire et l'organisation de mandats d'études parallèles pour le réaménagement de la place Robin ;
2. de financer cette dépense par la trésorerie courante, par prélèvement sur le compte du bilan Dépenses d'investissements ;
3. d'amortir les crédits demandés selon les règles du MCH2.

Ainsi délibéré en séance du **14 mars 2024**.

Adopté à la majorité (un certain nombre d'avis contraires et quelques abstentions).

Pour extrait conforme le 16 mars 2024.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL DE VEVEY
la Présidente



Sabrina Berrocal



la Secrétaire



Carole Dind